

# REGLEMENT DE LA RONDE DES BARONNIES

- La Ronde des Baronniees est organisée sans esprit de compétition.
- La convivialité, la courtoisie, la découverte du milieu environnant et le respect de la nature en sont les principaux moteurs.
- Cette manifestation est ouverte à toutes et tous : sportifs, randonneurs confirmés ou promeneurs occasionnels.
- Trois itinéraires pédestres balisés vous sont proposés ; à vous de choisir en fonction de vos capacités physiques.
- Les parcours se font essentiellement sur des sentiers, il est donc recommandé d'avoir des chaussures appropriées.
- Les mineurs de moins de 16 ans, non accompagnés ne pourront prendre le départ que sur présentation d'une autorisation parentale.
- Les feux sont interdits et nos amis les chiens ne sont pas admis (présence de troupeaux de moutons).
- Nous vous demandons de respecter le code de la route (traversées de route), les cultures et notre si belle nature.
- Des chemins privés sont ouverts exceptionnellement ; veuillez suivre les sentiers balisés et surtout ne pas ramasser les fruits que vous pourriez voir sur votre parcours.
- Tout abandon, incident ou accident devra être signalé aux postes de ravitaillement ou aux n° de téléphone qui vous seront indiqués au départ.
- Les participants doivent être assurés en responsabilité civile. L'association décline toute responsabilité en cas d'accident au cours de cette manifestation.

*Nous vous souhaitons une excellente journée, et n'oubliez pas d'emporter de l'eau, il peut faire chaud en cette saison...*

**CLOTURE DES CIRCUITS A 17H30**